

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2014

Présents : Fabrice CHOLLET, Anne-Marie OSWALD, Bernadette DESABRES, Nadine DELANNE-LETOURNEUR, adjointes Jean-Jacques DUTEIL, Jean-François LOURY, adjoints, Chantal JOUANIN, Laurence PAJON, Geneviève MALHERBE, Nathalie CLORATE, conseillères municipales, Bernard CAULIER, Thomas CLAVIER, Narcisse SALMON, François-Régis THINAT, conseillers municipaux.

Absents excusés : Bernard CAPO (pouvoir à Jean-François LOURY), Bérengère GUIF (pouvoir à Nadine DELANNE-LETOURNEUR), Claude GEORGES (pouvoir à Nathalie CLORATE), Didier JOUHANNEAU (pouvoir à Bernadette DESABRES), Florence RUI

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD

M. le maire annonce que le prochain conseil municipal se tiendra le 22 mai et le suivant 1^{er} juillet 2014. Le procès verbal de la séance précédente sera soumis au vote le 22 mai. Il lit l'ordre du jour et annonce les pouvoirs.

1. Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

M. le maire explique que cette délibération est urgente car demandée pour le 12 mai. Il présente la demande du Préfet (8 titulaires et 8 suppléants en liste double). Suite à une question Mme MALHERBE, M. le maire explique que cette commission se réunit une fois par an pour définir la classe fiscale des immeubles (déclinées des immeubles luxueux aux immeubles sans confort). Les contribuables remplissent des formulaires de déclaration indiquant les éléments constituant leur maison et l'administration fiscale procède avec la commission communale à la vérification des données. M. le maire rappelle qu'une révision générale des valeurs locatives est nécessaire. Mais cette démarche étant impopulaire politiquement, elle n'est pas encore réalisée à ce jour.

Titulaires 1

1. Julian GARZON
2. Jean-Marie CLAVIER
3. Jean-Marie DEPIGNY (extérieur)
4. Hélène GAUDRY
5. Bernadette DESABRES
6. Chantal JOUANIN
7. Jean-Jacques DUTEIL
8. Bernard CAULIER

Suppléants 1

1. Patrick LETOURNEUR
2. Robert COMBEAU
3. Edouard MILLET
4. Luc BAJARD
5. Laurence PAJON
6. Jean-François LOURY
7. Pascal CLAVIER (extérieur)
8. Didier JOUHANNEAU

Titulaires 2

1. Geneviève MALHERBE
2. Narcisse SALMON
3. Jean LALANNE
4. François-Régis THINAT
5. Nadine DELANNE-LETOURNEUR
6. Michel CLAVIER
7. Laurent GITTON
8. Jean-Louis MILHET

Suppléants 2

1. Claude GEORGES
2. Nathalie CLORATE
3. Anne-Marie OSWALD
4. Jean-Marc DESABRES
5. Thomas CLAVIER
6. Stéphane PAIN
7. Jacques DOUCET
8. Françoise THOMAS

Le conseil municipal vote la liste à l'unanimité la liste de candidats proposées.

2. Pêche : offre spéciale Fêtes des Pères

Sur proposition de M. LOURY, le conseil municipal décide de réaliser une opération promotionnelle pour faire connaître l'étang communal et inciter le plus grand nombre à venir y pêcher. Le conseil municipal décide une vente exceptionnelle de cartes de pêche journalières le 14 juin (jour de la Fête des Pères), dont la durée effective de validité couvrira les 14 et 15 juin.

Questions diverses

Composition des commissions communautaires

Mme DELANNE-LETOURNEUR explique que les thèmes et la composition des commissions seront discutés le 7 mai en conseil communautaire. Elle rappelle que certaines commissions sont obligatoires. L'assemblée établit la proposition suivante :

- Commissions obligatoires
- ✚ **Commission d'Appels d'Offres** : Jean-Jacques DUTEIL
- ✚ **Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLET)** : Jean-Jacques DUTEIL

- Représentation au sein d'autres instances :
- ✚ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** (membres du conseil communautaire exclusivement) :
 - Représentant du conseil communautaire : Anne-Marie OSWALD
 - Représentant d'une association (anciens) : Bernadette DESABRES
- ✚ **SIRDAB** : 2 Titulaires (Nadine DELANNE-LETOURNEUR, Fabrice CHOLLET)
2 Suppléants (Geneviève MALHERBE, Thomas CLAVIER)

En réponse à M. CLAVIER, Mmes DALLEE et DELANNE-LETOURNEUR explique que désormais le SIRDAB traitera des questions de plan Local d'Urbanisme et de conformité des PLU au SCoT.

- ✚ **Numéric 18** : Nadine DELANNE-LETOURNEUR

- Commissions communautaires :
- **Enfance-jeunesse – sport** : Laurence PAJON (titulaire), Jean-Jacques DUTEIL (suppléant)
- **TAP** : Bernadette DESABRES (titulaire), Nathalie CLORATE (suppléant)
- **Environnement** : Chantal JOUANIN (titulaire), Geneviève MALHERBE (suppléant)
- **Tourisme/Développement économique** : Bernard CAPO (titulaire), Fabrice CHOLLET (suppléant). M. le maire propose de s'arranger avec M. CAPO en fonction des sujets car il souhaite participer à la commission sur le développement économique.
- **Bâtiments – Voirie** : Jean-Jacques DUTEIL (titulaire), Laurence PAJON (suppléant)
- **Culture** : Geneviève MALHERBE (titulaire), Thomas CLAVIER (suppléant)
- **Personnel** : Anne-Marie OSWALD
- **Communication** : Bernard CAULIER (titulaire), suppléant à définir

M. le maire résume sa rencontre avec la Gendarmerie qui reste volontaire pour un nouveau site car c'est le projet à développer pour elle dans ce secteur. Il ajoute qu'il convient de réaliser un avant projet sommaire qui, s'il est validé, pourra alors faire l'objet d'une demande de subvention. Il conclut que ce calendrier entraîne parfois l'absence de subvention encore disponible.

M. le maire explique que 11 millions sont débloqués pour les gendarmeries au plan national mais que ces fonds servent aussi à rattraper ce qui est dû. Il invite à attendre le budget alloué par le nouveau ministre et avec ces éléments, à faire jouer le levier politique à savoir une rencontre avec le Député, Yann GALLUT qui est le mieux placé sur ce sujet.

☉ M. le maire rend compte de sa rencontre avec Mme la Préfète. Il a évoqué avec elle le classement politique (Parti Socialiste) injustifié apposé à la liste municipal de Saint Martin d'Auxigny. Mme la Préfète a répondu que si le maire la saisit par écrit, la liste recevra une lettre d'excuses.

M. le maire dit avoir évoquée la fermeture de la Trésorerie. Selon la réponse de Mme la Préfète, il faut comprendre que cette structure est vouée à la fermeture même si rien n'est défini pour le moment.

M. le Maire a évoqué les difficultés financières de la commune et l'impossibilité de maintenir un niveau raisonnable d'investissement, ce à quoi, Mme la Préfète n'a pas répondu que par une écoute attentive.

Enfin, M. le maire a proposé que l'impact budgétaire d'une fusion entre St Martin et St Georges soit mis à l'étude pour appréhender le potentiel d'économie réalisable.

M. le maire évoque le projet de faire venir Mme la Préfète sur le territoire des Terres Vives (gendarmerie, Excel car, maison de retraite...). Il précise qu'une visite sur la ZAC est essentielle afin que Mme la Préfète évalue la pertinence de l'interdiction de défrichement et ainsi lui demander une dérogation sachant que la zone protégée est seulement un roncier.

☉ Demande de Mme MALHERBE :

Suite à une chute à la sortie d'une commission travaux, Mme MALHERBE demande la prise en charge de la réparation du pantalon endommagé. Elle précise que son assurance la renvoie vers la mairie puisque l'incident est survenu pendant une mission communale. Mme DESABRES explique

qu'elle est contre ce remboursement et que dans ce même cas, elle a assumé seule le préjudice de sa chute.

Mme OSWALD demande pourquoi Mme MALHERBE ne saisit pas son assurance qui fera suivre à celle de la commune comme dans les cas habituels. Mme DALLEE explique que l'assurance de la commune agit si elle est saisie par l'assurance du demandeur d'une plainte ou d'une demande mettant en cause la responsabilité communale.

Mme JOUANIN fait remarquer que les arboriculteurs sont responsables des accidents de voiture survenus en cas de boue présente de leur fait sur la route et ce malgré des précautions d'affichage prises.

☉ Mme CLORATE demande si une déclaration en mairie est nécessaire pour organiser une fête des voisins. Mme DESABRES répond que c'est le cas que si elle s'organise sur le domaine public. M. le maire ajoute qu'il convient de prévenir les alentours et de faire attention au bruit. Il encourage ce type de manifestations qui se font déjà dans certains quartiers.

☉ Agenda :

8 mai : cérémonie patriotique

11 mai : Brocante

14 mai : Atelier « Brins de culture » à Fussy

17 mai : Visite des plaines calcicoles de DUN avec l'Association du Prieuré de Bléron
représentation « Brins de culture » à VIGNOUX.

20 mai – 18h30 : Commission animation

28 mai : Départ pour l'Angleterre (Voyage du Comité de Jumelage)

22 juin : Concert à l'église organisé par l'Association du Prieuré de Bléron (culture celtique).

☉ M. CLAVIER fait remarquer que les 2 secteurs d'éclairage public de Montboulain ne s'éteignent pas en même temps.

☉ Mme DELANNE-LETOURNEUR rappelle que la déchèterie est en cours de travaux et qu'une information a été envoyée aux détenteurs de carte qui ne sont pas venus à la déchetterie récemment.

☉ Mme OSWALD informe l'assemblée que l'Echo est à la POSTE mais qu'avec les ponts, la distribution ne se fera que sous 15 jours.

☉ M. THINAT signale qu'un riverain du cimetière, a encore une fois, taillé ses arbres (au moment des Rameaux) en laissant des branches sur les tombes.

☉ M. le maire explique pour la rave party, les gendarmes ont confirmé que l'agriculteur avait donné son accord, sans prévenir la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h23.